PLFSS :

ZOOM SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

C'EST ELLES QUI DÉTERMINENT NOTRE QUOTIDIEN, NOTRE SANTÉ ET LA QUALITÉ DES SOINS !

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les conditions de travail, c'est tout ce qui nous permet (ou pas) de bien faire notre métier au quotidien :

- Effectifs suffisants
- Temps de travail et organisation
- Reconnaissance et évolution professionnelle
- Santé et sécurité au travail
- Respect et qualité des relations

QUAND LES CONDITIONS SE DÉGRADENT :

fatigue, stress, risques professionnels, burn-out, arrêts de travail, turn-over, perte de sens...

Le PLFSS est étroitement lié aux conditions de travail, car il détermine une partie des ressources et des dépenses consacrées à la santé, à la prévention et à la protection sociale des travailleurs.

DE MAUVAISES CONDITIONS DE TRAVAIL, NUISENT À NOTRE SANTÉ ET À LA QUALITÉ DES SOINS !

NOS REVENDICATIONS CGT

- ✓ **Des effectifs adaptés et stables** pour garantir la qualité des soins et du travail.
- ✓ **Du temps pour bien faire notre travail** et pour souffler.
- ✓ **De véritables parcours professionnels** avec reconnaissance des qualifications.
- ✓ **Des conditions de travail respectueuses** de la santé physique et mentale.
- ✓ **La parole des salarié-e-s prise en compte** dans les décisions qui nous concernent.

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL, C'EST POSSIBLE ET C'EST NÉCESSAIRE !

DONNEZ DES MOYENS AUX SALARIÉE-S, DE LA SANTÉ PRIVÉE, VALORISEZ NOS MÉTIERS, AMÉLIOREZ NOS CONDITIONS DE TRAVAIL !

SYNDIQUEZ-VOUS À LA CGT !